



RECENSER LES BESOINS ET PROGRAMMER LES ACHATS

FORMATION COURTE À DISTANCE

L'objectif fondamental de cette formation est d'offrir un panorama des meilleurs méthodes et outils existants et de les adapter à vos besoins pour cadrer au mieux votre projet.

Nos "formations courtes à distance" reposent sur trois principes essentiels :

- un nombre limité de participants,
- une approche résolument opérationnelle des problèmes,
- l'accès direct au savoir-faire de consultants chevronnés.

PRIX	DURÉE	DATES ET HORAIRES 2021
520 € TTC	2 X 1h30	11 mars à 9h + 12 mars à 14h30

INTERVENANT

Expériences professionnelles

- ✓ Consultant-formateur en achat et en marchés publics
- ✓ Directeur des achats

Missions réalisées :

- ✓ Formations : recenser les besoins et programmer les achats, cartographie des achats, analyse fonctionnelle des besoins, cycle de professionnalisation à l'achat certifié par l'ESSEC (14 jours) ...
- ✓ Conduite de projet : cartographie des achats, accompagnement au recensement des besoins et programmation des achats, élaboration des procédures achat-marché et accompagnement à la mise en œuvre ...

Quelques références :



Contacteur l'intervenant : contact@axes-management.fr

PROGRAMME

3H

SÉQUENCE 1 : 11 mars de 9h à 10h30

Le code de la commande publique et les enjeux du recensement des besoins

Les obligations : besoins, allotissement des prestations et seuils de publicité
Les enjeux du recensement des besoins

La notion de besoin appliquée aux achats

Besoins et typologie des achats

L'analyse fonctionnelle appliquée aux achats

- Les champs d'utilisation en matière d'achat public
- L'animation de la démarche et les modalités d'expression des besoins
- La rédaction d'un cahier des charges fonctionnel

Le processus de programmation des achats

Le rôle des acteurs de l'achat dans la programmation

Le calendrier de programmation : le croisement budget / achat

La cartographie et la programmation des achats

Le schéma général de programmation (les plans, le schéma)

L'analyse des consommations antérieures et de l'exécution des marchés

SÉQUENCE 2 : 12 mars de 14h30 à 16h

Les arbitrages sur les demandes d'achats

La contribution du projet d'achat à la politique et aux stratégies d'achat

La fixation des priorités dans le domaine de l'achat

Les modalités de l'arbitrage achat

La programmation des marchés

Le rôle des acheteurs et des approvisionneurs dans la programmation des marchés

Le choix du type de contrat et de marché pertinent (mini/maxi, bon de commande, accord-cadre, etc.)

Le rétro-planning : technique, budgétaire, achat

La déclinaison des activités et des tâches

La quantification des ETPT (équivalents temps plein travaillés)

Conclusion et évaluation de la formation